



**REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 11 JUIN 2008**

COMPTE-RENDU RÉSUMÉ

L'Assemblée Générale de l'Office International de l'Eau s'est réunie le 11 juin 2008 dans les locaux d'Athènes Services, 8 rue d'Athènes, 75009 Paris sous la présidence de M. Dominique OLIVIER, en l'absence de M. Jean RENARD retenu pour des raisons de santé. Le Conseil souhaite un prompt rétablissement au Président, M. RENARD.

**I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 JUIN 2007**

Le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 27 juin 2007 a été approuvé à l'unanimité.

II-1) BILAN D'ACTIVITÉ 2007 – CPO – TRÉSORERIE

M. DONZIER rappelle qu'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), triennale pour la période 2005 à 2007, a été signée le 18 mars 2005 avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Direction de l'Eau et DGAFAI/SAI, pour un montant total de subvention de 8,601 M€ sur 3 ans.

La CPO porte sur trois objectifs prioritaires de l'activité statutaire de l'Office :

- 1) promouvoir les principes de la gestion intégrée des ressources en eau dans le monde et la bonne gouvernance des services collectifs des eaux,
- 2) développer l'information, le partage des connaissances et l'accès à la documentation en mettant en réseau les acteurs de l'eau, en France, en Europe et dans le monde,
- 3) développer la normalisation des données sur les ressources en eau, les milieux aquatiques et leurs usages et favoriser leur échange, leur gestion et leur accès en France et en Europe.

La CPO 2005-2007 avec le MEDD a porté sur un financement de 3,014 M€ en 2007 pour les 3 catégories d'activités statutaires soutenues par le Ministère, dont 0,100 M€ au titre du SAI/DGAFAI.

Pour 2007 le CNFME aura réalisé 528 sessions de formation réunissant 5.356 stagiaires dont 341 étrangers, soit 284 thèmes de stages pour un chiffre d'affaires de 4,099 M€.

Sur les 25 stages expérimentaux inscrits pour la deuxième fois au catalogue sur les déchets ménagers, huit ont été réellement ouverts. Il faut poursuivre la promotion du nouveau catalogue en 2008.

L'activité 2007 s'est située dans le prolongement de celle de 2006 pour les projets pluriannuels déjà en cours l'année dernière (centre de formation en Afrique du Sud, ...).

Le bilan d'activité de l'année 2007 est, outre ces actions, essentiellement marqué par :

- La réalisation de 6 « Journées de l'OIEau », qui ont connu un grand succès avec 480 participants,
- Le site Internet de l'OIEau qui continue sa progression. Le cap des 4.800.000 de visiteurs a été atteint en 2007. Le site « C@rtel'eau » a été transformé en « eaudanslaville »,
- Plusieurs études pour des collectivités et organismes français,

Pour la Coopération Internationale :

- Le jumelage Turquie, qui se poursuit de façon très positive,
- Le financement par l'UE, au titre de la Facilité Européenne de l'Eau, de l'appui à l'Autorité du Bassin du Niger, de SADIEau et son projet sur indicateurs de performances des organismes de bassin africains,
- IWRM-NET II au titre du PCRD,
- Le SEMIDE, qui se poursuit en Méditerranée. Il faut noter l'officialisation de la réunion annuelle des Directeurs de l'Eau Euro-méditerranéens, qui après Rome en 2005, et à Athènes en 2006, s'est réunie à nouveau à Bled en Slovénie en 2007
- Les projets européens pour la Commission Européenne : « Twinbasin », qui malheureusement s'est arrêté fin 2007, « INECO », « MELIA », « SPIN », « Depuranat », « substances prioritaires » ...,
- Le projet de bassin pilote de la Tisza, sur crédits du FFEM, qui s'est bien terminé,
- Les projets de création des centres de formation en Afrique du Sud, sur crédit FSP, pour l'Algérienne des Eaux, sur crédit de la Coopération belge, et à Riyad en Arabie-Saoudite,

- La pré-étude d'un centre de formation en Lybie et du projet de bassin du Dong-Naï au Viêt-Nam,
- L'étude d'une base de métra données pour l'UNECE,
- L'étude des plans de gestion des bassins de fleuves Manoël et Alves au Toscatin – Brésil et un appui à l'Agence de Bassin de l'Algérois,
- Une coopération renforcée avec l'ONEP (Maroc), le CITET (Tunisie) avec l'Algérienne des Eaux, le KEWI (Kenya), le Comité International de la Croix Rouge ...,
- Le projet « RMSU » en Méditerranée, conjointement avec l'IME,
- L'expertise pour le Ministère des Affaires Etrangères, en particulier en appui à la création des Commissions Internationales de la Volta et du Congo (CICOS), et plusieurs autres expertises au Cambodge, en Egypte, Ethiopie, au Kenya, Rwanda, Congo, Ouganda, Turquie ...,
- Le jumelage sur la DCE à Malte, un jumelage court au Kosovo et une assistante technique à Chypre,
- Le lancement de la préparation du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Istanbul,
- La création officielle du Partenariat Français pour l'Eau,
- La participation active de l'OIEau et du RIOB dans la Conférence de Paris « Citoyens de la Terre » début février à l'Elysées, au colloque franco-japonais, à la Conférence Internationale sur la gestion par bassin à Antalya en Turquie, au Colloque sur l'eau en Méditerranée de Constantine en Algérie, à l'assemblée générale du GWP-Caraïbes à St Vincent...
- Le conseil d'administration du CEMCAS au Mexique,
- Une évaluation des perspectives de coopération franco-québécoises et de création d'un réseau Nord Américain des Organismes de Bassin (ROBAN)...
- Une visite à la Banque Asiatique de Développement à Manille et une mission au Vietnam à l'invitation de l'Ambassade de France ...

Après la tenue en Mars de l'Assemblée Générale du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) à Johannesburg en Afrique du Sud, l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB s'est tenue début juin à Debrecen en Hongrie réunissant 250 participants venus de tous les continents.

Le STP-RIOB a participé également en 2007 au colloque du COVABAR à Sorel-Tracy au Québec et au Forum International de la « Yellow River » à Dongying en Chine en Octobre.

La conférence « EURO-RIOB 2007 » s'est tenue en novembre à Rome,

Plusieurs Cahiers Techniques ont été publiés ou réédités.

Une nouvelle CPO avec le Ministère de l'Équipement (DAEI) pour 50.000 € en 2007, a porté sur la promotion du système français de gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement municipaux et l'élaboration de fiches « pays ».

Une CPO a été également négociée avec le Ministère de la Santé pour des activités spécifiques du SANDRE, des actions d'information et de formation et la promotion à l'étranger du Système français de surveillance, notamment dans l'Europe élargie et dans le cadre du protocole « Eau et santé » de l'UNECE, pour un montant de 86.200 € en 2007.

II-2) CLÔTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2007

Le compte d'exploitation 2007 s'établit à 11,682 M€ en produits nets et à 11,284 M€ en charges d'exploitation dont 5,385 M€ de masse salariale, soit un résultat net après impôt sur les sociétés de 221.139 €.

Dans ces conditions, la dotation calculée pour l'Intéressement du personnel s'élève à 259.808 € et l'enveloppe de participation à 16.603 €.

Un complément de la prime statutaire a pu être versé au personnel sur une base moyenne de l'ordre de 110 % d'un 13^{ème} mois pour un montant total de 90.431 € en augmentation de 48 % par rapport à 2006.

La trésorerie a continué de s'améliorer grâce à la diligence de la Direction de l'Eau sur les règlements de la CPO et à l'affacturage. Elle aura toujours été supérieure à 2.488.000 € en 2007.

L'Assemblée Générale a pris connaissance de ce bilan d'activités pour l'année 2007 et du compte d'exploitation 2007.

Elle se réjouit que l'Office ait pu procéder, une année de plus et dans des conditions exceptionnelles, à la redistribution au personnel d'enveloppes substantielles d'Intéressement et de Participation, ainsi que d'un complément de prime statutaire.

Elle remercie la Banque Tarneaud, le Crédit du Nord, la Société Générale et la Banque Nationale de Paris pour leur soutien.

Elle donne son accord pour une hausse de la ligne de découvert Dailly à hauteur de 700.000 € et la remise à niveau de notre crédit amortissable depuis 2004 de 450.000 € jusqu'en 2015, soit 284 trimestres, avec reconduction de l'hypothèque sur les bâtiments de Sophia-Antipolis.

Elle se félicite de la bonne exécution de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, qu'il remercie pour son soutien. Il remercie les Ministères de l'Équipement et de la Santé pour avoir poursuivi en 2007 leurs conventions pluriannuelles.

M. LIMOUZINEAU, Commissaire aux Comptes, a rappelé les vérifications auxquelles il a procédé et présenté ses rapports réglementaires officiels au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Après avoir entendu lecture des rapports du Commissaire Aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels 2007 et décide d'affecter l'excédent net de 221 139 €uros en Report A Nouveau. Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

II-3) PREVISIONS D'ACTIVITE 2008 – COMPTES PREVISIONNELS

La CPO avec le MEEDDAT s'est appliquée comme prévu sur l'année 2007, ce qui a laissé le temps nécessaire pour envisager sereinement la poursuite des activités de l'OIEau à partir de 2008, dans le cadre nouveau de l'ONEMA pour les objectifs 2 et 3.

Une nouvelle CPO a été négociée avec le MEEDDAT (Direction de l'Eau et SAI) pour l'objectif 1 en 2008.

Avec l'ONEMA, une convention pluriannuelle 2008-2010 a été signée, dès la fin 2007, et porte sur deux objectifs :

- ❶ Partager le savoir et favoriser les échanges,
- ❷ Etablir un référentiel commun aux différents acteurs et valoriser les données sur l'eau.

Le montant total de la subvention de l'ONEMA en 2008 s'élève à 2.038.200 € pour un programme d'actions conjointes de 2.675.200 €.

Avec le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, la convention 2008 a été signée pour des montants de 820.000 € au titre des actions internationales et 59.000 € au titre du SANDRE-SHAPI, pour la Direction de l'Eau et 60.000 € pour le SG/SAI, soit un total de 939.000 € pour l'année 2008.

Une convention est également en cours de négociation avec la DAEI (ex Ministère de l'Équipement) pour un montant sans doute de 50.000 €.

Un projet de convention est en cours de négociation avec le Ministère de la Santé (DGS) pour un montant de 114.000 € de subvention en 2008.

Outre la poursuite des grands projets débutés en 2006 et 2007, l'année 2008 sera marquée par, notamment :

- Le catalogue 2008 du CNFME qui prévoit 435 sessions de formation eau et déchets, correspondant à 276 thèmes de stages, dont 26 sur les déchets, ainsi que 2 modules de formation interactive sur Internet,
- Les 8 « Journées de l'OIEau 2008 » qui sont poursuivies et renforcées dès le 1^{er} semestre, avec d'ores et déjà un fort taux d'inscriptions,
- Le site « l'eaudanslaville » développé en partenariat avec l'ONEMA, avec plusieurs rubriques sur abonnement.
- « Eaudoc » a été doté d'un nouveau moteur de recherche performant,
- La poursuite d'IWRM-Net, avec un partenariat de ONEMA,
- Une coopération renforcée avec le GWP et avec le Comité National de l'Eau Ukrainien,
- Un séminaire franco-coréen et la participation à l'Assemblée Générale des Ingénieurs de l'Eau Israéliens,

- L'animation des Assises de l'Eau de Nouvelle Calédonie,
- De nouveaux jumelages européens avec la Bulgarie et l'Egypte,
- L'étude des besoins de formation pour le Ministère algérien des Ressources en eau,
- L'étude de la réforme institutionnelle de l'OMVS,
- La réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement à Haïti,
- La création en novembre d'un Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau et une étude pour l'AFD des centres de formation dans la ZSP,
- La création d'un « Pôle Gouvernance AEPA » intersites.

C'est bien sûr la préparation du Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul qui sera le fait marquant de l'année 2008, avec la participation de l'OIEAU ou du RIOB, à un agenda très fourni de manifestations internationales préparatoires.

L'OIEAU en tant que tel est coordonnateur de la session officielle 6.1.1 sur l'accès à la connaissance et animera plusieurs side events sur la Pavillon Français.

La prochaine conférence « EURO-RIOB 2008 » se tiendra en septembre à Sibiu en Roumanie.

Le chiffre d'affaires de la DCI gagné sur Appels d'offres internationaux est passé de 166.000 € en 2006 à 538.000 € en 2007 et représente maintenant plus de 20 % des recettes des activités internationales.

Dans ces conditions, le budget prévisionnel 2008 s'établit à 10,764 M€ net en recettes et 10,582 M€ en dépenses soit un résultat d'exploitation prévisible de 182.000 € et un résultat net après impôt de 188.000 €, légèrement en retrait par rapport à 2007.

L'augmentation à 5.664 M€ de la masse salariale s'explique notamment par la mise en place de la nouvelle grille salariale au 1^{er} janvier 2008,

L'Assemblée Générale a pris connaissance de ces perspectives d'activité et a approuvé ce budget prévisionnel actualisé pour 2008.

L'Assemblée Générale demande cependant à la Direction une grande vigilance sur l'évolution de la masse salariale compte tenu des augmentations prévisibles de la valeur du point et des requalifications très significatives déjà acquises au 1^{er} janvier. Elle rappelle qu'elle a souhaité que celle-ci ne dépasse pas 5.800 M€ (hors reprise), en 2008. La dernière augmentation de 2,5% de la valeur du point a eu lieu le 1^{er} janvier 2007. Une nouvelle augmentation du point de 3 % devrait intervenir en 2008 ; elle a été anticipée.

III) NÉGOCIATIONS SALARIALES – PRIMES – ACCORDS D'ENTREPRISE – PER DIEM

M. DONZIER rappelle qu'un accord d'intéressement aux résultats a été signé en Juin 2006 avec le Comité d'Entreprise, après un référendum interne, pour être applicable sur les résultats de 2006, 2007 et 2008.

Des accords d'entreprises sur la création d'un compte épargne temps et sur l'annualisation des temps partiels ont aussi été signés.

La négociation d'un accord sur la participation a été rendue obligatoire, ainsi que l'ouverture d'un Compte Epargne Entreprise auprès de la Banque Tarneaud, du fait des bons résultats de 2007.

Un plan de carrière de longue durée, pour les collaborateurs concernés, qui sont de plus en plus nombreux à l'Office, a été négocié fin 2007 avec les syndicats et s'est appliqué au 1^{er} janvier 2008.

L'impact sur la masse salariale sera significatif en année pleine.

Les modalités d'un entretien annuel d'évaluation généralisé ont été définies par une note de service du 3 janvier 2008.

L'entretien a servi de base à la fixation de la nouvelle prime individuelle de résultat prévue dans l'accord avec les syndicats à compter de 2008 et sur la base des résultats excellents de 2007, en complément de la prime statutaire annuelle.

La prime statutaire 2007, compte tenu de ce complément individualisé, a atteint en moyenne plus de 110 % d'un 13^{ème} mois pour une dépense totale de 90.431 €.

Les chèques restaurant ont été revalorisés.

L'Assemblée Générale réaffirme son soutien à une politique salariale liée aux résultats de l'Office et la performance individuelle des agents et à leurs responsabilités hiérarchiques réelles, dès lors que l'inflation est déjà couverte par les augmentations officielles de la valeur du point dans le cadre de la convention collective.

La politique salariale très généreusement engagée depuis 7 ans, notamment dans le cadre fixé par la nouvelle grille des qualifications et des salaires et l'avancée majeure que représente l'accord sur l'intéressement des salariés aux résultats, sont des succès, et viennent récompenser les efforts des collaborateurs pour assurer de bons résultats à l'OIEau, mais ils pèsent déjà plus de 400.000 € en année pleine sur la masse salariale 2008.

Le Ministère de la Santé a demandé que P. CHANTREL soit mis en position de détachement à compter du 1^{er} avril 2008. La convention 2008 avec le Ministère en tiendra compte.

Le Président rappelle à l'Assemblée Générale qu'une prime de sujétions spéciales est attribuée aux directeurs, aux personnels travaillant à la DG et aux fonctionnaires mis à disposition, aux chefs de service et aux assistantes des Directeurs à Limoges, La Souterraine et Sophia-Antipolis, pour compenser les importants dépassements d'horaires liés à leurs fonctions et les contraintes de déplacements très fréquents.

Mr MONTREDON a en outre souhaité faire valoir ses droits à la retraite à la date du 7 Juin 2008. L'Assemblée Générale le remercie pour son dévouement au développement de l'OIEau depuis de nombreuses années et notamment pour son efficacité comme Secrétaire Général depuis 2001. Il est remplacé au poste de Secrétaire Général par Xavier HILAIRE.

IV) VENTE DU BÂTIMENT DE SOPHIA-ANTIPOLIS (2EME TRANCHE)

La Fondation Sophia-Antipolis a confirmé son souhait d'acheter le 2^{ème} lot sur la base de la nouvelle estimation du service des domaines qui s'élève à 496.000 € et 25.500 € pour les parkings associés et sur la base de l'échange de Bureaux, objet de l'accord signé le 1^{er} décembre 2006. L'autorisation préalable du Préfet de Paris pour cette vente nous est parvenue en date du 22 février 2007.

La vente définitive n'a toujours pas pu intervenir, compte tenu des délais inadmissibles pris par le notaire. Il est décidé de changer de notaire pour reprendre notamment le règlement de copropriété en préalable à la vente.

L'Assemblée Générale note que cette affaire n'a que trop duré et que les agissements du notaire sont inqualifiables.

V) SITUATION DES CONTENTIEUX

MM. MONTREDON et HILAIRE ont rappelé une nouvelle fois que l'Office a contesté le redressement effectué par l'URSSAF sur les indemnités versées aux fonctionnaires de l'Etat intervenant dans les jumelages préadhésion en Europe de l'Est.

La décision rendue en décembre 2006 en 1^{ère} instance a débouté l'Office et donné raison à l'URSSAF. Il a été décidé d'interjeter appel de cette décision. Le jugement n'est toujours pas intervenu.

Suite au nouveau contrôle effectué par l'URSSAF fin 2007, un nouveau redressement a été effectué sur les mêmes bases que celles contestées ci-dessus, ainsi que sur un calcul de plafond à appliquer sur les salaires à temps partiels pour lesquels les interprétations des URSSAF diffèrent entre Limoges et Paris.

L'Office évidemment a contesté ces nouveaux redressements, initialement au niveau d'un recours amiable. Les sommes contestées sont bien sûr provisionnées sur le budget 2007.

Ils rappellent également que dans le cadre du jumelage avec la Pologne, le Ministère des Affaires Etrangères a eu également des difficultés pour clore le dossier du Conseiller Résident à Varsovie, suite à un accident de santé (problème d'indemnité, de congés et de remboursement au CFCU d'avances sur frais ...) survenu début 2005 et au décès de l'agent concerné en juin 2006. Il a été impossible de recouvrer un trop perçu sur les indemnités de résidence en Pologne, dont l'OIEau s'est retrouvé redevable devant la Délégation de la CE en Pologne. Une démarche amiable auprès des héritiers a échoué. Les procédures contentieuses nécessaires ont été engagées par FIDAL. Le jugement en première instance n'interviendra pas avant la fin 2008.

VI) EXTENSION DU HALL DU CNFME A LIMOGES

M. DONZIER rappelle la nécessité de réaliser les améliorations indispensables en matière d'hygiène et de sécurité tant des personnels que des stagiaires en Limousin et d'y étendre les installations pour faire place à l'augmentation croissante d'activité.

L'inauguration du nouveau Hall du CNFME à Limoges a eu lieu le 12 octobre 2007.

La Ville de Limoges a procédé au déclassement du terrain d'emprise de la voie communale pour permettre cette extension du CNFME à Limoges, ainsi qu'à la régularisation des baux emphytéotiques sur les terrains municipaux.

Cette extension a nécessité le recours à un emprunt, de 380.000 € auprès de la BNP, sur la base du projet chiffré de l'architecte, sur 10 ans à un taux de 4,35 %, avec une hypothèque sur le bâtiment financé, sur un total de 491.292 €, compte tenu de la subvention de 105.000 € de la Région Limousin et des travaux de sol réalisés en régie par la Ville de Limoges. L'autorisation du Préfet de Paris a été obtenue le 11 juillet 2006.

Un nouveau projet d'extension est à l'étude pour La Souterraine, notamment pour la création du nouveau laboratoire et de salles de cours supplémentaires. Le devis s'élève à environ 1,400 M€.

L'Assemblée Générale approuve les perspectives de développement à La Souterraine et appelle notamment l'attention des collectivités locales du Limousin sur le rôle d'aménagement du territoire et de développement régional que l'Office joue dans la Région et sur l'importance de leur appui financier pour assurer le développement économique de ses activités régionales.

Elle mandate le Directeur Général et le Directeur du CNFME pour négocier au mieux le plan de financement de l'extension prévue à La Souterraine avec les collectivités locales et l'Etat, notamment au titre de l'aménagement du territoire et des fonds européens.

Elle estime à 20% de l'investissement total estimé à 1,400 M€, la part possible d'autofinancement de l'OIEau, soit 280.000€.

Elle donne son accord de principe sur la conclusion d'un prêt complémentaire pour ce montant de 280.000€ restant à la charge de l'OIEau auprès de la Banque Tarneaud ou de la BNP et à la constitution d'une hypothèque sur le bien financé.

Le Président devra solliciter l'autorisation préalable nécessaire du Préfet de Paris.

Dans ces conditions le plan de financement serait le suivant :

- FEDER	560.000 €
- Collectivités creusoises	280.000 €
- Région Limousin	280.000 €
- OIEAU emprunt	280.000 €

VII) RIOB – STP EN 2008

C'est la Roumanie qui organisera « EURO RIOB 2008 » en octobre de cette année à Sibiu.

L'activité du Secrétariat du RIOB en 2008 va être particulièrement chargée dans le cadre de la préparation du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau prévu du 16 au 22 Mars 2009 à Istanbul.

Le RIOB est chargé :

- de la coordination du thème 3.1, soit 5 sessions officielles, sur « La gestion de bassin et la coopération transfrontalière » conjointement avec l'UNESCO,
- de la rédaction du chapitre correspondant du rapport pour la Région Europe, en liaison avec le « European Water Partnership »,
- de la préparation d'un « Hand Book » commun avec le GWP, suite au « brief » déjà publié en début d'année 2008,
- de plusieurs side events, notamment avec l'Autorité du Bassin du Pô et la Commission de la « Yellow River » en chine.

Un ensemble de manifestations est prévu en 2008 :

- Assemblée Générale du NARBO en Indonésie,
- Congrès de l'Association Africaine de l'Eau à Cotonou,
- Semaine Africaine de l'Eau à Tunis
- Commission du Développement Durable de l'ONU à New York,
- Conférence ECWATECH à Moscou,
- Rencontre avec l'Autorité Ukrainienne de l'Eau à Kiev,
- Conférence Européenne sur la Restauration de Rivières à Venise,
- Exposition Internationale de l'Eau à Saragosse,
- Conférence sur la Paix au Proche-Orient à Madrid,
- Congrès Mondial de l'IWRA à Montpellier,
- Euro-Riob 2008 à Sibiu (Roumanie),
- Assemblée Générale du RELOB à Rio-de-Janeiro, précédé d'une réunion préparatoire en Colombie,
- Rencontres avec les autorités chinoises de l'Eau...

VIII) QUESTIONS DIVERSES

L'Assemblée Générale a également examiné les différentes questions suivantes :

- ◆ L'actualisation de la liste des membres du Conseil d'Administration,
- ◆ Les cotisations pour l'année 2008, qui ont été reconduites au niveau de 2007,
- ◆ La mise à jour des délégations de signatures,
- ◆ Les statistiques détaillées d'accès aux sites Internet,
- ◆ l'actualisation de la liste des téléphones portables de service attribués aux cadres effectuant des déplacements fréquents,
- ◆ La revue de presse 2007, présentée par Madame RUNEL, qui référence 716 articles de presse écrite et 19 interviews de radios et de télévision,
- ◆ L'activité de l'OIEau au sein du Partenariat Français pour l'Eau, officiellement créé le 22 mars 2007,
- ◆ La signature d'un accord avec le SIC-ICWC-CA pour la publication de documentation de l'OIEau en langue russe.

Elle a également décidé une modification de l'article 4 des statuts de l'Office pour tenir compte de la création de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

L'Assemblée Générale a de nouveau félicité la Direction et tout le personnel de l'association pour les bons résultats économiques qu'ils obtiennent et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

Le Président

~~LA~~

D. Olivier

Elle a également décidé une modification de l'article 4 des statuts de l'Office pour tenir compte de la création de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

L'Assemblée Générale a de nouveau félicité la Direction et tout le personnel de l'association pour les bons résultats économiques qu'ils obtiennent et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

Le Président

~~LL~~

D. Olivier